

# ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

## Fiche de renseignements INTENDANCE

### IDENTITE DE L'ÉLÈVE

NOM : ..... Prénom : .....  
 Sexe :  F  M Classe : ..... Né(e) le : .....  
 Régime :  DP4  DP5  Interne  Ticket  Externe

DP4 (forfait)	L'année 512.91 €	Repas les midis : lundi, mardi, jeudi et vendredi	<i>soit 3.69 € / repas*</i>
DP5 (forfait)	L'année 598.56 €	Repas tous les midis : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	<i>soit 3.44 € / repas*</i>
Interne (forfait)	L'année 1531.20 €	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi <i>(tarif comprend l'hébergement, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner)</i>	<i>soit 8.80 € / jour*</i> <i>Interne apprenti : 12.40€ / jour*</i>
Ticket		L'élève déjeune occasionnellement au lycée. <b>Fournir un chèque de 68.25 €</b> pour approvisionner la carte (15 repas) libellé à l'ordre de : Agent comptable du Lycée Robert Garnier (nom, prénom et N° carte de l'élève indiqués au dos du chèque) - Chèque encaissé en septembre.	<i>soit 4.55 € / repas*</i>
Externe		Aucun repas pris au lycée sauf achat d'un badge jetable occasionnel	<i>soit 6.05 € / repas*</i>

\*Tarifs révisés courant octobre/novembre applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

► **CHANGEMENT DE RÉGIME** : le régime est choisi pour l'année scolaire. Un changement est possible :

- jusqu'à la **mi-septembre** en fonction des attributions des emplois du temps définitifs ;
- à chaque début de trimestre civil uniquement (soit avant le 15 décembre, pour un changement au 1<sup>er</sup> janvier et avant le 15 mars pour un changement au 1<sup>er</sup> avril) ;
- en cas de force majeure sur demande écrite auprès du chef d'établissement.

► **BOURSES :**

- en cours de demande :
  - o version papier  date du dépôt : \_\_\_\_\_
  - o version en ligne  date du dépôt : \_\_\_\_\_
- déjà boursier lycéen
- non éligible aux bourses

Un élève boursier collégien doit **obligatoirement** refaire une demande de bourse au lycée.

### IDENTITE DE LA FAMILLE

► **Identité du responsable légal :**

- reçoit par mail et règle les frais scolaires ;
- fait la demande de bourse (1 seul responsable financier, même en cas de garde alternée).

Les factures ne sont pas fractionnables en cas de séparation des parents ou garde alternée.

► **Composition de la famille :**  Père et mère autorité conjointe  Père seul  Mère seule  
 Autre à préciser .....

Nom du responsable légal financier : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : ..... Téléphone travail : .....

Courriel : .....@ .....

**Les factures sont envoyées par courriel.**

**Relevé Identité Bancaire :** joindre **obligatoirement** un RIB du responsable légal financier (même si déjà fourni l'an passé) pour d'éventuels remboursements de frais de stage ou d'hébergement, ou pour le versement de la bourse. Bien inscrire au dos du RIB : les nom, prénom, classe et régime de l'élève.

Bon pour engagement, à ....., le .....

**Signature du responsable financier :**